

Les grandes Florales de Belgique

Deux événements majeurs : les "Floralia Brussels" et les serres royales de Laeken à Bruxelles

Séjour 2 jours

Les informations relatives à ce voyage (visites, transport et prix) sont valides à la date du 26/04/2025 et ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent être apportées ultérieurement et vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ.



Un séjour dédié aux merveilles que la nature peut offrir à travers **deux événements majeurs** du printemps en Belgique : l'art floral de "**Floralia Brussels**", la deuxième plus grande exposition de fleurs de printemps au monde et l'ouverture des **serres royales de Laeken**. Une fois l'an, Floralia Brussels organise dans le cadre du parc du **château de Grand-Bigard**, daté du XVII^e siècle, une exposition unique avec des essences et des espèces rares. Quant aux serres royales de Laeken c'est une véritable cathédrale dédiée à la Nature et aux végétaux. Les grands classiques patrimoniaux n'en

seront pas moins négligés et vous retrouverez dans les œuvres de Van der Weyden ou sur les chapiteaux de l'art gothique flamboyant cet amour mystique pour la nature.

Quelques points forts :

- deux temps forts du printemps et de l'art floral en Belgique : Floralia Brussels et l'ouverture des serres royales de Laeken (*sous réserve d'autorisation*) ;
- les collections de peintures flamandes du musée d'art ancien.

Journée 1

Train Paris / Bruxelles, "Floralia Brussels" au château de Grand-Bigard

Le matin, trajet en train Thalys Paris / Bruxelles. A l'arrivée, transfert en autocar privé.

Nous gagnerons le **château de Grand-Bigard**, magnifique demeure du XVII^e siècle aux portes de Bruxelles, pour visiter l'exposition d'art floral "**Floralia Brussels**" qui s'y déroule chaque année au printemps. Sur les quatorze hectares du parc, nous découvrirons presque toutes les variétés de fleurs à bulbe de printemps, à savoir environ **quatre cents variétés de tulipes multicolores, narcisses, jonquilles, azalées et rhododendrons**. Ces derniers proviennent d'Exbury Gardens (au sud-ouest de l'Angleterre), qui furent sans doute les premiers jardins au monde à exposer des rhododendrons sous l'impulsion de leur créateur Lionel de Rothschild, au début du XX^e siècle.

Déjeuner libre en cours de visite dans les jardins du domaine.

De retour à Bruxelles, nous admirerons la **Grand Place** et l'exubérance de son décor, que composent l'Hôtel de Ville de style gothique, la maison des Ducs de Brabant, ou encore la maison du Roi (*vues extérieures*).

Nos pas nous conduiront ensuite dans **l'Îlot Sacré** : un quartier pittoresque, animé de ruelles médiévales et jalonné de maisons à l'architecture flamande.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Les serres royales de Laeken et le Mont des arts, retour à Paris

(Principaux transferts en autocar privé et visite sous forme de promenade à pied)

Nous gagnerons aussitôt les **serres royales de Laeken**, accessibles seulement une quinzaine de jours par an. Dessinées par l'architecte Balat à la fin du XIXe siècle, les sept serres royales, attenantes au château, sont un joyau de l'Art nouveau, classées parmi les plus grandes serres du monde. Au point culminant du parc royal, les serres s'étendent sur plus de quatorze mille mètres carrés et sont composées comme une véritable cathédrale de fer néo-gothique avec une coupole s'élevant à vingt-cinq mètres de hauteur et une nef comportant une dizaine de chapelles.

Nous pourrons y admirer l'un des plus spectaculaires jardins d'hiver du XIXe siècle avec sa végétation très recherchée de plantes exotiques tropicales et subtropicales.

Déjeuner libre.

L'après-midi, le **Mont des Arts** nous offrira un beau panorama sur la Grand-Place. Ce quartier dédié à la culture est également une illustration des différentes influences qu'ont connu l'architecture et l'urbanisme au fil des siècles, entre les styles gothique flamboyant, néo-classicisme et Art nouveau. Le **musée d'art ancien** réputé pour sa collection de peinture flamande, permettra d'admirer les maîtres primitifs, notamment Memling et plusieurs chefs-d'œuvre de Pieter Brueghel l'Ancien, ainsi que des œuvres de Rubens et de son école.

Puis, transfert à la gare de Bruxelles. Retour en train Thalys à Paris dans la soirée.

Départ du 29 avril 2025 au 30 avril 2025 (2 jours, 1 nuit, départ garanti)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

Conférencier

Véronique FLAMMANG. DEA d'Histoire Diplômée des conservatoires de Mons, Bruxelles et Maastricht

Tarifs	
En chambre Double catégorie "standard" (Double)	820,00 € / personne
En chambre Twin catégorie "standard" (Twin)	820,00 € / personne
En chambre Double à usage individuel catégorie "standard" (Single)	910,00 € / personne

Transport en train

Départ	Arrivée
Paris Gare du Nord 29/04/2025 - 08:25	Bruxelles Midi 29/04/2025 - 09:47
Bruxelles Midi 30/04/2025 - 18:43	Paris Gare du Nord 30/04/2025 - 20:05

N.B. : possibilité de ne pas prendre le trajet aller et retour avec le groupe, une déduction (montant communiqué par le service client) sera appliquée.

Ces prix comprennent :

- le trajet en train Thalys, en seconde classe, depuis Paris ;
- le transport en autocar privé sur place ;
- l'hébergement en hôtel 4* avec les petits déjeuners ;
- un dîner, hors boissons ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier pour un groupe de plus de 10 participants ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- l'assistance-rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés libres ;
- les boissons ;
- le port des bagages ;
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs ;

- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Bruxelles - **Hotel Marivaux 4 ★**

Situé dans le centre de Bruxelles, au calme et à quelques minutes à pied du cœur historique. Cet hôtel dispose de chambres spacieuses, à la décoration contemporaine et élégante. Vous disposerez du confort souhaité : air conditionné, mini-bar, coffre, télévision à écran plat, nécessaire à thé et café, sèche-cheveux...

<http://www.hotelmarivaux.be/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit).

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité**. Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 - Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Étrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Belgique

Histoire

- *Histoire de la Belgique* - M.-T. Bitsch - Hatier.
- *Histoire de la Wallonie de la préhistoire au XXI^e siècle*, Bruno Demoulin et Jean-Louis Kupper, Privat
- *Histoire de Bruxelles : biographie d'une capitale* - G.-H. Dumont - le Cri
- *La Belgique*, Georges-Henri Dumont, Que sais-je ? PUF,

Art

- *Les Primitifs flamands et leur temps*, Brigitte de Patoul et Roger Van Schoute, La Renaissance du Livre
- *Pierre Paul Rubens*, Klaus H Carl et Charles Victoria, Parkstone
- *Bruxelles : Art Nouveau* - M. Culot, A.-M. Pirlot - AAM

Guides

- *Guide Bleu Belgique villes d'art*
- *Guide vert Belgique*
- *Guide Voir Bruxelles, Bruges, Gand et Anvers*, Hachette
- *Guide Lonely Planet Bruxelles, Bruges, Anvers et Gand*
- *Les serres royales de Laeken* - E. Goedleven, Racine Eds
- *Laeken : un château de l'Europe des Lumières* - A. et P. Van Ypersele De Strihou - Ed. Duculot

Éditions Faton

- L'Estampille/L'Objet d'Art n°368 - **Bruges, le siècle de Van Eyck**
- Dossier de l'Art n°158 - **Anvers, Bruges, Gand : trésors des musées**
- Art et Métiers du Livre n°284 - **La Belgique à l'honneur**

Intermèdes et les **Editions Faton**, l'éditeur d'*Archéologia*, des *Dossiers d'Archéologie*, et des *Dossiers de l'Art* notamment, sont partenaires. Pour vous procurer les numéros qui vous intéressent, consultez le site des Editions Faton www.faton.fr ou contactez le 03 80 40 41 00.